

Catherine HENRY,

son épouse;

Jean PROESMANS et Cathy BROLET,

Alexandre, Arthur,

Maxime et Valérie DE BUYSER- DE BOECK,

Julien, Margaux, Emilien,

Capucine DE BUYSER et Bastien STOCQ,

Bathias, Romane, Corentin,

Sébastien MICHIELS-DENIS,

Louis, Lola, Elise,

ses enfants et petits-enfants;

Madame Jean PROESMANS,

sa maman;

Madame Monique HENRY-PATOUT,

sa belle-maman;

Marianne DENIS,

la maman de ses fils;

Pierre et Lut PROESMANS-VANDEVELDE,

Etienne et Christine PROESMANS-LAPY,

Marie PROESMANS,

Frédéric et Isabelle PROESMANS-WALBRECK,

Marie-Dominique PROESMANS,

Jean-Louis et Béatrice HENRY-LANGE,

Florence HENRY et Michel HAUTAIN,

Frédéric HENRY et Nadia GELY,

Nathalie et Yves NELIS-HENRY,

ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs;

Ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,

Marie-Pierre LUX,

sa tante;

Les familles PROESMANS, HENRY, LUX et apparentées

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Jean PROESMANS

époux de Catherine HENRY
Avocat

né à Waremme le 21 mai 1949 et décédé à Namur le 25 novembre 2014.

La cérémonie religieuse sera célébrée le **samedi 29 novembre 2014 à 10 heures** en l'église Saint-Rémy à Profondeville.

L'incinération, suivie de la dispersion des cendres, aura lieu ultérieurement dans l'intimité familiale.

Jean repose au **Centre funéraire Chaudoir, avenue du Camp, 21 à Jambes**, où la famille sera présente ces jeudi 27 et vendredi 28 novembre 2014 de 17 à 19 heures.

Le jour des funérailles, réunion à l'église.

Plutôt que des fleurs, les personnes désireuses de manifester leur sympathie, peuvent le faire par un don au profit de «**Solidarité Saint-François**» au compte **IBAN BE47 7426 6460 0080**, avec la mention «**en souvenir de Jean Proesmans**».

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Vos condoléances sur

www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be

40-199990-1